

### La constitution

pas produit très souvent en Angleterre et aux États-Unis, voire dans d'autres pays qui se disent démocratiques.

L'épisode le plus minable dans toute cette série de manipulations, de fuites et de contre-vérités qui passent, aux yeux de l'entourage du premier ministre, pour de la politique, a été le complot—il n'y a pas d'autre mot—ourdi contre le haut-commissaire britannique. Cette affaire est si pitoyable, si méprisable et si vile que même le premier ministre a joué les Pilate et s'est blanchi de toute accusation lors d'une conférence de presse il y a quelques jours, en affirmant qu'il n'avait aucune plainte à formuler contre le haut-commissaire britannique. Comment peut-il justifier un geste aussi bas et excuser que le nom d'un fonctionnaire britannique compétent et dévoué ait été traîné dans la boue pour servir les fins politiques du gouvernement?

Le gouvernement voulait déclencher une querelle avec l'Angleterre et mettre le Parlement de Westminster au pied du mur. Imaginez, monsieur l'Orateur, cette poignée de propres à rien élus, détracteurs de patrimoine national qui veulent acculer le Parlement de Londres au pied du mur. C'était cela leur motif et leur objectif. Aujourd'hui, ils doivent faire machine arrière. Un député du NPD, parti que l'on considère aujourd'hui comme l'annexe officielle du parti libéral, le parti croupion comme on l'appelle ou une sorte de limbes parlementaires rencontre le haut-commissaire britannique. Les libéraux l'apprennent et agissent.

Et quelle était la teneur de cette conversation? Lors d'une réception à sa résidence, le haut-commissaire britannique a donné son opinion au sujet de la réaction du gouvernement britannique et du Parlement de Londres au projet constitutionnel. Il s'est contenté de faire son métier, qui consiste à faire connaître les vues de Londres. Quant le député néo-démocrate eut rapporté la teneur de la conversation à ses maîtres, les libéraux n'ont pas hésité un instant à mettre le gouvernement britannique et son représentant au Canada en mauvaise posture dans le seul but de servir leurs fins politiques. C'est en cela que cet épisode minable est triste, voire tragique. Il est triste en effet de voir le gouvernement canadien faire de l'ambassadeur d'un pays étranger un bouc émissaire, ou c'est exactement ce qui s'est produit. C'était une sorte d'intrigue diplomatique tramée par les libéraux aidés de leurs adjoints socialistes, les députés croupions.

Je suis désolé, monsieur l'Orateur, que la position des députés socialistes dans toute cette affaire constitutionnelle se résume à obéir au doigt et à l'œil aux consignes de Trudeau...

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A l'ordre. Je n'ai pas besoin, je crois, de rappeler, surtout au député du Yukon (M. Nielsen), que le Règlement veut que l'on s'interpelle par le titre et par la circonscription, et pas par le nom.

**M. Nielsen:** Bien sûr, monsieur l'Orateur, quand j'ai dit «Trudeau», j'entendais le premier ministre.

Quand le premier ministre en a besoin, il lui suffit de siffler, et comme le chien de Pavlov, ils accourent en frétilant de la queue et en salivant. Même le procureur général de la Saskatchewan, M. Romanow, leur a fait la leçon, il y a quelques semaines, sur le ridicule de la position adoptée par le parti socialiste fédéral au pouvoir en ce moment.

**Une voix:** C'est un petit conservateur gauchisant.

**M. Nielsen:** M. Romanow est un petit conservateur gauchisant. Est-ce bien ce que le secrétaire parlementaire a dit? Voilà qui intéressera certainement le procureur général de la Saskatchewan.

Le député d'Oshawa (M. Broadbent) et ses conseillers ont bien mal jugé les Canadiens, s'ils s'imaginent que ces derniers ne vont pas broncher devant l'empiètement arbitraire sur les pouvoirs des provinces, car c'est exactement ce dont il s'agit. Les initiatives du gouvernement libéral en matière constitutionnelle sont plus graves que cela. En effet, le gouvernement s'empare des pouvoirs, il s'ingère dans les domaines ne relevant pas de sa compétence, et privilégie la centralisation en altérant le pouvoir des provinces en tant qu'entités capables de gérer leurs propres affaires au Canada.

Si la majorité libérale à la Chambre avec les socialistes—le grand marionnettiste et ses pantins—peuvent légiférer sur des questions relevant de la compétence des provinces d'après la constitution, en «utilisant», car c'est bien de cela qu'il s'agit, le Parlement britannique pour imposer aux provinces des restrictions qu'elles ne sont pas disposées à accepter, alors, monsieur l'Orateur, les provinces seront détruites, et elles cesseront d'exister en tant que structures viables. Il suffit de jeter un bref coup d'œil sur la situation pour en arriver à cette conclusion.

Mais ce n'est pas tout. Si la Grande-Bretagne contrarie le ministre dans son projet insensé, et lui répond qu'elle n'a pas reçu de mandat à cette fin, alors, le premier ministre se fait menaçant. Si les Britanniques veulent respecter l'usage et consulter les provinces, et tout porte à croire qu'ils le feront, s'ils veulent reconnaître le principe de la concorde qui a prévalu dans le statut de Westminster de 1931, en matière d'assurance-chômage, de pensions de retraite, pour les citoyens en général et les juges en particulier, et dans d'autres cas où les amendements apportés touchaient les droits et privilèges des provinces, et enfin, si les Britanniques affirment qu'ils ne peuvent imposer aux provinces du Canada, pour des questions relevant de la compétence de ces dernières, des principes formulés au palier fédéral, alors notre gouvernement leur laisse entendre qu'ils n'ont pas le choix. Je vous le dis, monsieur l'Orateur, il n'en est rien.

Même s'il me reste à vous lire encore environ 20 pages du discours que j'ai soigneusement préparé, je constate que nous manquons de temps et je propose donc de prononcer l'autre moitié de mon discours plus tard.

**M. W. Kenneth Robinson (Etobicoke-Lakeshore):** Monsieur l'Orateur, je dois dire que je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat historique sur la constitution. Je tiens à féliciter tous les députés qui ont pris part au débat avant moi, parce que bon nombre d'entre eux nous ont fait beaucoup avancer dans la voie où nous devrions nous engager à titre de nation.

Nous vivons un moment historique quand nous rapatrierons l'Acte de l'Amérique du Nord britannique comportant une charte des droits et une formule d'amendement. Nous tranchons le nœud gordien du passé tout en conservant nos traditions et les institutions qui nous ont si bien servis au cours des années. Après 114 ans, le moment est venu de rapatrier notre constitution. C'est ce que nous voulons tous et c'est ce que le Royaume-Uni veut aussi puisque nous nous débarrasserons ainsi du dernier vestige de notre État colonial.